

Le travail des chômeurs

Posted on 14 mai 2017 by Patrick Rouillier

Je vais aborder un sujet qui devrait faire polémique à tel point qu'il n'est pratiquement jamais débattu.

Notre pays est dans une situation paradoxale. D'un côté on nous dit que notre économie n'est pas compétitive en raison des couts salariaux trop élevés, et d'autre part nous finançons, via le chômage, trois millions cinq cent mille personnes qui bien que recevant des subsides ne produisent rien. Aucune économie ne peut supporter un tel fardeaux.

Fut une époque où le chômage ne touchait qu'une faible partie des actifs et où notre économie pouvait supporter une telle charge, ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui.

Bien sur les indemnités de chômage sont couvertes par les cotisations sociales y afférent, mais, non seulement, celles-ci entrent dans le prix de revient (le cout) des produits fabriqués et diminuent la compétitivité des entreprises mais de plus le ratio actif/chômeurs ne permet plus de financer les caisses d'indemnisations.

Chaque chômeur est indemnisé par la solidarité nationale puisque chaque actif ne peut par ses cotisations financer son propre risque de chômage.

Chaque chômeur contracte donc une dette vis à vis de la solidarité nationale et doit être acteur de la situation et engagé dans le sauvetage de notre système de protection sociale.

Comment rééquilibrer les comptes de notre caisse d'assurance chômage ?

L'idée simple est d'utiliser ce volant de main d'œuvre que constituent nos 3.500.000 chômeurs pour produire des biens marchands dont la vente viendrait combler le déficit de nos caisses de solidarité. Evidement cette production « protégée » ne doit pas venir en compétition avec des productions locales, faute d'utiliser des chômeurs pour créer d'autres chômeurs !

Il existe de très nombreuses productions non couverte par des sociétés fabricants en France (Gros électroménager, télévision, Hifi, Photographie, téléphonie mobile, Motos ...) et totalement importées de l'étranger. Nous avons la technicité pour produire de tels marchandise, au moins, dans les versions d'entrées de gamme (pour lesquelles il n'y a aucun frais de recherche et développement).

Des sociétés Nationales utilisant une main d'œuvre en partie payée par les indemnités chômage, donc avec des coûts salariaux faibles (complément de salaire entre l'indemnité chômage et un salaire décent) pourrait produire des biens très compétitifs sur le marché national et venir ainsi alimenter les caisses des ASSEDIC et ré équilibrer leurs comptes.

Il s'agit là d'une simple idée et non d'un projet ficelé, mais convenons que dans une économie en difficulté, ne pas utiliser une ressource en main d'œuvre aussi important devient une véritable aberration.